



Revue trimestrielle de la Saint-Cyrienne - Avril 2015

N°217

LE CASOAR



L'HONNEUR MILITAIRE

SOMMAIRE

- 03 - Message du CEMAT
- 05 - Éditorial du président

DOSSIER : L'HONNEUR MILITAIRE

- 07 - Pourquoi parler d'honneur, quand on est militaire ? [Bruno Dary]
- 09 - De l'honneur [Jean Salvan]
- 11 - La « Capitaine Hervouët » et l'honneur : Qu'est ce que l'honneur ? [Enzo Chevalier] Pour l'honneur des armes de la France [Joseph Caron]
- 12 - Les bazars et l'honneur L'honneur d'un saint-cyrien [Côme Griseri] L'écho des gloires d'antan [Colin Chastel]
- 15 - Que le souffle de la victoire nous fasse garder raison [Bernard Thorette et Bruno Dary]
- 18 - L'honneur militaire dans la Marine nationale [Pierre Lacoste]
- 20 - L'honneur militaire [Henri Carrard]
- 21 - Honneur et symbolique militaire [Rémi Scarpa]
- 24 - Servir la patrie avec honneur [Jean-Noël Bass]

EN BREF

- 26 - [Jérôme Pellistrandi]

DÉBAT

- 30 - Les larmes du guerrier [Le Vieil]
- 31 - « Glières... une victoire morale » [Henri Lalande]

TRIBUNE LIBRE

- 32 - La Chine et l'occident [François Torres]
- 35 - 1815 – 2015 [Dominique Baudry]
- 37 - Ni tirez plus sur l'empereur - bis [Michel Klen]
- 39 - La renaissance de l'esprit français [Thomas Flichy de La Neuville]
- 40 - Le bon français [André Plagnol]

VIE PRO : ACTIVE & CIVILE

- 41 - La filière « Relations Internationales » [Antoine de Malartic]
- 42 - Un poste opérationnel [Lucien Salva]
- 44 - Une prédestination abusive [François Bert]
- 46 - La journée Cap 2C [Maylis de Tarlé]
- 47 - Actualités du PVP

HISTOIRE ET TRADITIONS

- 48 - La « Roi Albert 1^{er} » s'est éteinte [Bertrand Pâris]
- 50 - Shoah et Prière à Notre Dame des camps [André Rogerie]
- 53 - Les saint-cyriens Compagnons de la Libération [Bertrand Pâris]
- 58 - La plus belle des victoires [Rémi Scarpa]

HUMOUR

- 60 - Adresse à l'empereur [Michel Issaverdens]

LES POTINS DE LA MALVINA

- 62 - Javotte [Mariette Métayer]

BIBLIOGRAPHIE

- 64 - [Henri Carrard]

COURRIER DES LECTEURS

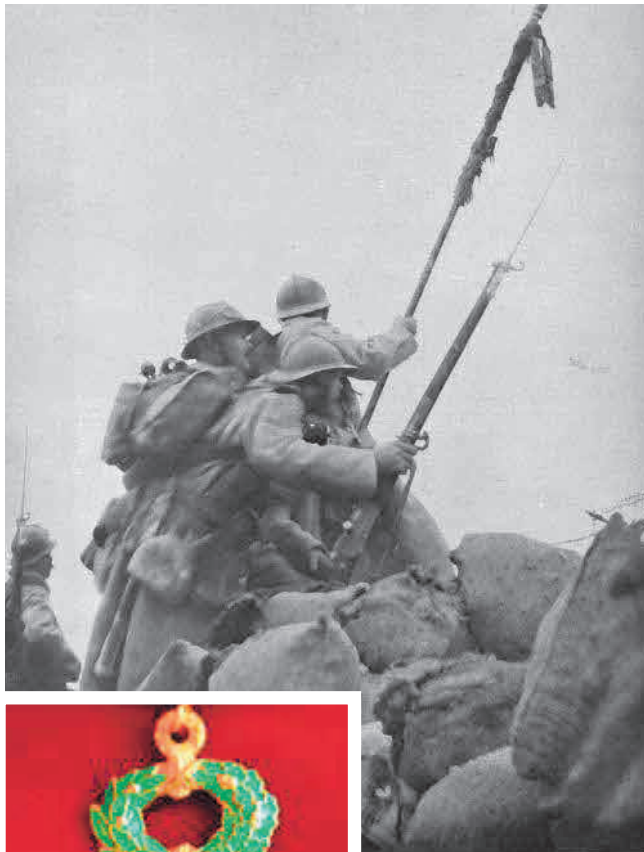
- 70 - Agathe L'Estampille [Ségolène Martinez]

VIE DE LA SAINT-CYRIENNE

- 73 - Le mot du Délégué général
- 74 - Hommage à nos morts
- 78 - Comptes-rendus du 2S-209
- 110 - Compte-rendu Assemblée Générale
- 115 - Nouveau Conseil d'administration et bureau
- 116 - Vie de l'École
Promotion « Capitaine Hervouët »
- 117 - Vie des promotions et délégations
À propos de La Saint-Cyrienne [Patrick Millier]
Hommage à Léon Bouisset [François Cann]
Hommage à un centenaire [Philippe Coëffet]
- 121 - Activités du président
- 122 - Entraide ou bienfaisance ? [Pierre Saint-Macary]
- 124 - Nouvelles des familles



DOSSIER



POURQUOI PARLER D'HONNEUR, QUAND ON EST MILITAIRE ?

PAR LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE BRUNO DARY - PROMOTION « DE LINARÈS » (1972-74)

Quel que soit le pays, quelle que soit l'époque et quel que soit le type d'armée ou d'unité, le mot « Honneur » est souvent, pour ne pas dire toujours, présent. Il l'est dans les écrits, dans les devises, dans les thèmes de réflexion comme dans les discours.

Paradoxalement, il est peu de métiers où ce mot revient ainsi constamment ! Aussi, dans ce numéro qui lui est consacré, semble-t-il opportun de réfléchir sur les raisons qui amènent le soldat à y faire référence en permanence. Le terme de « soldat » semble en effet préférable à celui de « militaire », non pas pour créer une séparation sémantique, mais parce que c'est bien dans le « métier des armes », c'est-à-dire dans la quintessence du métier militaire, que l'on trouve les fondements de l'honneur. Trois raisons principales en constituent le fondement : l'accomplissement d'un métier dangereux, le fait de risquer sa vie et surtout le droit de tuer.

Nous faisons un métier dangereux

On ne le rappellera sans doute jamais assez, mais, sans se prendre pour des surhommes, le métier militaire restera intrinsèquement dangereux : dès le temps de paix et à l'entraînement, il appartient au chef, en fonction des conditions extérieures, de veiller au respect strict des règles de sécurité en raison des risques inhérents, tout en ayant la volonté de repousser les limites de sa formation par le réalisme de l'entraînement. Conscient à la fois de ce fait incontournable et du fait qu'un entraînement exigeant est une condition indispensable au succès de tout engagement opérationnel, il revient au chef de trouver en permanence un juste équilibre. Comme tout ne peut être prescrit dans les règlements, seule une conscience élevée, qui est la « première marche de l'honneur », doit le guider !

Le métier des militaires est dangereux d'abord parce que la garde des armes de la cité leur a été confiée ; une arme étant avant tout conçue pour tuer, le souci de toute nouvelle recrue, sera d'abord d'être consciente qu'il sera responsable de son arme en tout temps et en tout lieu, notamment lorsqu'elle sera chargée ! Alors qu'on magnifie souvent la remise du béret, du képi ou de la fourragère chez nos jeunes, peut-être serait-il plus judicieux de mieux valoriser la « remise du fusil », qui reste la véritable spécificité du soldat...

En outre, chaque jour dans nos armées, il se tire des millions de cartouches, des kilos d'explosifs, des tonnes d'obus, des centaines de missiles ! Certains sautent en parachute, d'autres sont en plongée, d'autres encore s'entraînent à près de 4 000 mètres ; pendant que les uns crapahutent sous les tropiques par des températures dépassant les 40 ° C, d'autres passent des nuits à - 30 ° C ! Enfin, ces entraînements doivent être conduits, par tous les temps, car nul ne connaît dans quelles conditions, sous quelles latitudes et dans quels territoires il sera engagé demain ou après-demain !

Ensuite, nous mettons en œuvre des systèmes d'armes de plus en plus sophistiqués, qui demandent une attention de tous les instants et des connaissances larges et approfondies : il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'équipement d'une section d'infanterie dans les années 70 et celui d'une section « Scorpion »....

Mais simultanément, les règles de sécurité sont toujours plus exigeantes, voire draconiennes, ce qui est compréhensible dans un monde paradoxal et un environnement social, juridique et humain, où le principe de précaution est inscrit dans la Constitution, où l'on s'assure contre tout, et où la notion de mort est généralement évacuée ! Et sur le plan strictement moral, il est anormal et même scandaleux de perdre la vie d'un de ses propres soldats, à l'entraînement, à la suite d'une négligence grave, d'une imprudence ou d'un risque mal maîtrisé. Alors que toutes les règles de sécurité avaient été scrupuleusement respectées, regardons simplement chez nos frères d'armes aviateurs, le drame récent vécu à Albacete en Espagne, où huit des leurs viennent de perdre la vie !

Enfin, la vie quotidienne au quartier et le temps de la préparation opérationnelle sont des moments où se bâtit la confiance entre le chef et ses subordonnés, la confiance dans la parole donnée et l'ordre reçu, la confiance acquise jour après jour, sachant qu'un jour peut-être le chef aura à les mener au combat. C'est pourquoi, à travers le comportement du chef et ses réactions, par son sens de la justice, de la considération et du discernement, se démontre quotidiennement son sens de l'honneur.

Le fait de risquer sa vie

Comme le disait Péguy : « Ce qui fait la grandeur du métier de soldat, ce n'est pas de tuer, mais c'est de risquer sa vie pour une cause qui nous dépasse » ! En effet, une fois engagé en opérations, le soldat est conscient que, sur le théâtre, il va se retrouver opposé à un adversaire, dont le but sera de le vaincre, soit en le neutralisant, soit en le tuant ! Le soldat, dès son entrée en service, est donc confronté immédiatement au mystère de la vie et de la mort ; il est surtout confronté au fait que tôt ou tard, il pourra lui être demandé de risquer sa propre vie pour remplir la mission impartie ; peut-être même pourrait-il être confronté à ce choix cornélien, que pour remplir sa mission, il devra aller au bout de ses forces et au bout de sa propre vie ! Pensons à ceux de Sidi-Brahim, de Bazeilles et de Camerone ! Plus près de nous, pensons aussi à tous ceux qui devaient quitter leur tranchée durant la Grande Guerre pour monter à l'assaut ! Pensons à la première vague du 6 juin 1944

DOSSIER

sur les plages de Normandie ; pensons à ceux qui sautèrent dans l'enfer de Diên-Biên-Phu ! Leur mort est loin d'avoir été inutile, car tous sont morts pour la défense des intérêts du pays, par fidélité pour la patrie et pour l'honneur de la France !

Et ce raisonnement, peut-être ultime et d'un autre temps, s'applique pourtant aujourd'hui ! Car si, de nos jours et fort heureusement, les pertes au combat sont bien moins importantes, elles restent d'autant plus sensibles que le prix de la vie humaine est élevé et que toute perte est devenue sensible. En outre, il s'applique autant à l'exécutant, c'est-à-dire à celui qui sera appelé à mettre en œuvre une décision, qu'au responsable, c'est-à-dire à celui qui prend cette même décision ! L'officier au CPCO à l'état-major des armées, le COMANFOR, le chef du J3 dans un état-major opératif, le commandant d'un groupement tactique interarmes, sont autant responsables que leurs « compagnons d'armes », qui vont risquer leur vie sur les ordres donnés, même si eux-mêmes ne la risquent pas directement...

Or, ceux qui ont déjà été engagés dans des combats un peu durs en opérations, savent que la vie se joue parfois à peu de chose : une balle qui vous siffle aux oreilles, un IED qui n'explose pas, une déflagration de l'autre côté d'un muret... Quelques centimètres ou quelques fractions de seconde peuvent séparer le combattant entre sa vie et sa mort ! Car, si la tactique demeure une science exigeante, elle ne sera jamais une science exacte ! Chacun pourra prendre toutes les mesures, prescrites par les règlements, apprises par l'expérience ou rappelées par le bon sens, au final, l'adversaire pourra se montrer plus rusé ou plus combatif, ne pas être là où on l'attendait, voire utiliser des procédés, condamnés par les conventions internationales : le bilan se traduira alors par des blessés et parfois des morts.

À posteriori, le recours aux enquêtes de commandement comme la judiciarisation des opérations trouveront rapidement leurs limites. Car, aux moments cruciaux de la prise de décision et de l'action, et au-delà de la conscience professionnelle, de la rigueur dans l'exécution, de l'expérience acquise au cours d'engagements précédents, et de la prudence élevée au niveau de vertu, il reste une notion qu'il est difficile de juger - à moins de défaillir gravement - c'est la conscience professionnelle élevée à son niveau ultime, le sens de l'honneur !

Le droit de tuer

Enfin, le soldat dispose de ce privilège exorbitant de pouvoir légalement donner la mort. À l'instant ultime de l'affrontement, le combat peut devenir un duel, où il s'agit souvent de « tuer ou être tué ». Dans ce combat, celui qui détecte l'adversaire en premier a déjà un temps d'avance et donc une chance de s'en sortir. Mais pour autant, tout n'est pas réglé, car, surtout quand il est au contact de l'ennemi et qu'il sait qu'il risque sa vie, le soldat est pris dans un dilemme :

- réagir vite, car c'est une question de vie et de mort, et de sa propre vie et de sa propre mort !

- respecter les consignes reçues, qui, dans le souci d'être compris pour pouvoir être obéi, doivent rester simples, claires et concises, et « tenir sur une feuille de papier » mais ne peuvent donc prévoir tous les cas de figure ;

- et le stress, car comme le dira sobrement Clausewitz, « à la guerre, même les choses les plus simples sont difficiles » !

Dans ce « brouillard de la guerre », au-delà de l'excuse plus ou moins facile des dégâts collatéraux, notre code moral, notre éthique et notre honneur de soldat nous demandent même de faire preuve de discernement : que faire, en effet, en présence d'enfants-soldats, armés jusqu'aux dents et particulièrement agressifs ? Que faire quand ce sont des femmes qui viennent récupérer les armes laissées tomber par d'autres ? Que faire quand des civils désarmés servent de bouclier humain à des adversaires sans foi ni loi ?

Autrefois, la guerre était avant tout une question de soldats, entre soldats : dans les tranchées, aussi dures que furent les conditions de vie ou de survie et aussi lourdes que furent les pertes, l'ennemi était facilement identifié ! Aujourd'hui, la guerre est devenue « sans visage » : la plupart du temps, l'adversaire n'a plus d'uniforme ! Les combats se sont déplacés dans les zones urbaines ! La population est devenue à la fois un enjeu, un bouclier, un moyen de se camoufler, voire un complice ! Les IED sont omniprésents ! Il n'y a plus de front déterminé, si bien que l'arrière est autant menacé que l'avant ! En plus de cette complexité croissante, il faut être conscient que la guerre se conduit « dans un bocal », c'est-à-dire que tout se voit, tout se filme, tout s'entend et tout se sait ou finit par se savoir ! Et face à l'ampleur que pourrait prendre une erreur d'appréciation, le soldat risque, in fine, d'être annihilé ! On repense alors à ce que disait Lahire : « J'ai fait tout ce qu'un soldat devait faire ! Et pour le reste j'ai fait ce que j'ai pu ! »

Mais dans ces situations à la fois dures, complexes et sensibles, seule une étoile peut et doit guider chacun et surtout les chefs pour savoir ce qu'il « peuvent faire », et cette étoile perdue à travers les siècles : elle s'appelle l'Honneur !



DE L'HONNEUR

PAR LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE JEAN SALVAN - PROMOTION « EXTRÊME-ORIENT » (1950-52)

Je venais de terminer la lecture de « Soumission » de Houellebecq quand le général Delort m'a demandé pour le Casoar un texte sur l'honneur. Dans « Soumission », l'auteur décrit le cheminement moral et intellectuel d'un universitaire qui finit par se convertir à l'Islam pour des avantages matériels. Avant toute définition de l'honneur, cet ouvrage décrit l'acceptation de compromissions à l'encontre de tout ce que l'on croit, donc le déshonneur.

Manifestement, Houellebecq a des comptes à régler avec les universitaires. Dans son roman, où l'auteur évoque l'arrivée au pouvoir en France d'un président musulman, le narrateur mène une vie tristounette à Paris, enseignant sans enthousiasme, collectionnant les conquêtes à durée limitée parmi ses étudiantes. Spécialiste de Huysmans auquel il a consacré sa thèse et sa carrière, il n'a en fait rien compris à la quête de transcendance de son auteur favori. Rêvant de retrouver un poste bien rémunéré, il se laisse circonvenir par un collègue, passé des identitaires à l'Islam. Pour ce collègue, « Pour les identitaires, sur l'essentiel, ils étaient en parfait accord avec les musulmans. Sur le rejet de l'athéisme et de l'humanisme, sur la nécessaire soumission de la femme, sur le retour au patriarcat... Seule une religion... pouvait créer entre les individus une relation totale ».

Pour de basses raisons, le narrateur feint donc de se convertir à l'Islam, alors qu'il est foncièrement agnostique. Il décrit ainsi le cocktail au cours duquel se réunissent les universitaires qui se sont convertis à l'Islam pour recevoir des prébendes dans la nouvelle université islamique de Paris : « J'avais l'impression que tous les enseignants étaient venus. C'était assez compréhensible : se plier à la fêrle du nouveau régime saoudien était encore considéré par beaucoup comme un acte un peu honteux, un acte pour ainsi dire de collaboration ; en se réunissant entre eux, ils faisaient nombre, se donnaient mutuellement du courage... » et de conclure : « Je n'aurai rien à regretter ». Pour moi, l'honneur personnel, c'est justement de ne jamais abdiquer de ce que l'on a choisi d'être et de croire. C'est aussi donner la priorité à ses devoirs et non pas à ses droits, même au risque de mort. D'emblée, je souligne qu'il y a deux sortes d'honneur : l'honneur personnel, qui consiste à ne pas galvauder ce que l'on est et à ne jamais renier ses raisons de vivre ; et l'honneur qui consiste à se savoir membre d'une lignée, d'un groupe, d'une communauté à laquelle on appartient et où l'on doit être à la hauteur des attentes de cette collectivité.

Deux écrivains illustrent ces deux formes de l'honneur. Pour Arthur Schopenhauer « L'honneur est, objectivement, l'opinion qu'ont les autres de notre valeur, et, subjectivement, la crainte que nous inspire cette opinion. En cette dernière qualité, il a très souvent une action très salutaire, quoique nullement fondée en morale pure, sur l'homme d'honneur... L'honneur a, dans un certain sens, un caractère négatif, par opposition à la gloire dont le caractère est positif, car l'honneur n'est pas cette opinion qui porte sur certaines qualités spéciales, n'appartenant qu'à un seul individu ; mais c'est celle qui porte sur les qualités d'ordinaire présumées, que cet individu est tenu de posséder également. L'honneur se contente donc d'attester que ce sujet ne fait pas exception, tandis que la gloire affirme qu'il en est une. La gloire doit donc s'acquérir ; l'honneur au contraire n'a besoin que de ne pas se perdre. »

Quant à Simone Weil, elle voit dans l'honneur un ressort de l'âme : « L'honneur est un besoin vital de l'âme humaine. Le respect dû à chaque être humain comme tel, même s'il est effectivement accordé, ne suffit pas à satisfaire ce besoin ; car il est identique pour tous et immuable ; au lieu que l'honneur a rapport à un être humain considéré, non pas simplement comme tel, mais dans son entourage social. Ce besoin est pleinement satisfait si chacune des collectivités dont un être humain est membre lui offre une part de tradition, de grandeur enfermée dans son passé et publiquement reconnue au-dehors. »



Simone Weil (philosophe)

Y a-t-il aujourd'hui un mot plus galvaudé que honneur ? « Bras d'honneur », « doigt d'honneur », « honneurs » au bridge, formules administratives « j'ai l'honneur » ou « déclarations sur l'honneur », « citoyen d'honneur », « docteur honoris causa », « honneurs funèbres », « vin d'honneur », « prix d'honneur » ; qui, en dehors de quelques nostalgiques et de militaires, se souvient vraiment du sens de ce terme ? Faisons un court retour en arrière, un peu d'histoire.

Pour les Romains, « honos, honoris », c'était la vénération due aux dieux. Le destin des vaincus était cruel, « Vae victis, malheur aux vaincus » : les perdants, comme Cassius, Brutus ou Cléopâtre préféraient souvent se suicider plutôt que d'être exhibés, déshonorés, lors du triomphe de vainqueurs...

Au Moyen Âge, les honneurs, c'était les dons d'une terre, d'un fief, faits à un vassal par un suzerain.

L'honneur était d'abord guerrier, viril, voire machiste, même si l'on confondait l'honneur d'une femme et sa vertu. Dans « le Cid », Don Diègue dit à son fils :

DOSSIER

« Nous n'avons qu'un honneur, il est tant de maîtresses ! L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir » (Acte III, scène 6).

Pendant longtemps, les affaires d'honneur se réglèrent sur le pré, à l'épée ou au pistolet, en dépit des interdictions depuis Louis XIII. Pour Chateaubriand, le duel était « le supplément obligé des lois qui ne connaissent pas les offenses à l'honneur. »

Dans plusieurs pays du monde musulman, le crime d'honneur lave l'affront commis envers la lignée : lorsqu'une femme a des relations sexuelles en dehors du mariage prévu par la famille, elle doit mourir. Et il y a toujours un parent pour la châtier.

C'est Napoléon Bonaparte qui étendit la notion de mérite et d'honneur hors du champ des armées. Dans le « Mémorial de Sainte-Hélène » (t. VIII, p.402), il écrit : « Le mérite est un à mes yeux, et il est récompensé de même, aussi voyait-on les mêmes titres, les mêmes décorations atteindre également l'ecclésiastique, le militaire, l'artiste, le savant, l'homme de lettres, et il est vrai de dire que jamais nulle part, chez aucun peuple, à aucune époque, le mérite ne fut plus honoré, ni le talent plus magnifiquement récompensé... Si Corneille vivait, je le ferais prince ». Il fallut attendre Napoléon III pour que la Légion d'honneur distinguât aussi des femmes, sœur Rosalie, Georges Sand.

Pour nous militaires, l'honneur n'est pas un mot vide de sens : il fait appel à l'essence de notre métier. Rendre les honneurs à un chef de corps ou à un général, c'est témoigner à un ancien notre respect et notre admiration pour son style de commandement et ses actions passées. Rendre les honneurs au drapeau, c'est rappeler que nous formons à la fois une communauté nationale et une fraternité d'armes unie par l'esprit de corps. Recevoir la Légion d'honneur, ce fut pour la plupart d'entre nous un moment d'intense fierté : nos chefs avaient reconnu notre valeur, notre courage, et les sacrifices que nous avions consentis pour la patrie et pour le métier militaire. Donner sa parole d'honneur, cela nous engage : nous savons que notre peau et celle de nos subordonnés pourraient être au bout de nos idées et décisions. Il y aura toujours une différence entre nous et tel ou tel homme politique qui raisonne en fonction de la prochaine émission de télévision ou de la prochaine échéance électorale, et qui module son discours en fonction de son auditoire.

Pour nous, tomber au champ d'honneur, c'est être allé au bout de notre engagement, de notre vocation, même si nous savons depuis Ardant du Picq que « le soldat va au combat pour la victoire et non pour la mort. » Car, dans tout engagement opérationnel, il y a le risque de mort, celle que l'on reçoit ou celle que l'on donne. De du Guesclin à Pol Lapeyre, du capitaine Danjou à Denoix de Saint Marc, parmi ceux qui en 1941 défendirent Marjayoun comme parmi ceux de Bir-Hakeim, il y eut des hommes et des femmes qui sont allés au bout de ce qu'ils estimaient être leur devoir : nous les prenons pour modèles.

Loin du monde de veulerie décrit par Houellebecq, tout homme d'honneur est aux côtés de François 1^{er}, qui au soir de la défaite de Pavie écrit : « Tout est perdu, fors l'honneur ». Comme nous comprenons le maréchal Ney, à Waterloo : quand la défaite est consommée, il fonce dans la mêlée en disant : « Vous allez voir comment meurt un maréchal de France ». Hélas, la mort ne voulut pas de lui ce jour là. C'est parmi ceux qui, comme eux, honorèrent le métier des armes que nous choisissons nos modèles.

Bibliographie sommaire

- Houellebecq M. « Soumission », Flammarion, 2015
 Las Cases « Mémorial de Sainte-Hélène » Lebègue, 1824
 Schopenhauer A. « Aphorisme sur la sagesse dans la vie », Germer Bailleres, Paris 1880
 Weil S. « L'enracinement », Paris, Gallimard, 1949
 Wikipedia



Bataille de Pavie (1525) - Tapiserie du XVI^e siècle

LA « CAPITAINE HERVOUËT » ET L'HONNEUR

QU'EST-CE QUE L'HONNEUR ?

Le mot résonne aujourd'hui tel un écho de l'Ancien Régime. Autrefois vertu quoiqu'élitiste, elle animait déjà l'esprit chevaleresque de l'aristocratie. Pourtant, l'honneur demeure vivant, et oriente encore les choix de nos militaires et des hommes valeureux.

L'homme d'honneur, bien au-delà du cadre des lois et coutumes de la guerre et autres conventions, cultive une droiture en toutes circonstances, dans ses actes et pensées, qui fait de lui, non pas un homme suffisant, mais bien un fervent défenseur d'une éthique exigeante.

L'honneur, c'est un engagement personnel, c'est « le respect de soi-même » dans la conscience de ses actes, au service d'une idée propre que l'on s'est faite de l'Homme, ou de valeurs qui sont celles de la patrie pour laquelle on se bat. Ainsi, « une armée sans honneur n'est rien de plus qu'une milice, une bande de terroristes sans foi ni loi⁽¹⁾ ».

Dans le contexte plus précis du chef militaire au combat, l'honneur est une réalité, incarnée dans l'ambivalence de la guerre : c'est la persévérance, le sacrifice réfléchi, la tolérance, le courage ; contre le stress, la peur, la douleur, l'instinct de vengeance. Bien qu'ineffable, c'est en 1915 que Guillaume Apollinaire chante l'honneur :

« Seule chose ici-bas qui jamais n'est mauvaise
Elle porte cent noms dans la langue française
Grâce Vertu Courage Honneur et ce n'est là
Que la même Beauté ».

(1) et (2) Aimer l'Armée, une passion à partager, Général Henri Bentégeat.

« POUR L'HONNEUR DES ARMES DE LA FRANCE »

Le général Préaud, chef de peloton sous les ordres du capitaine Hervouët à Diên Biên Phu, nous rappelait l'été dernier à l'occasion du Triomphe que « quatre jours après le début de la bataille, le pont aérien, vital pour les défenseurs, était définitivement rompu... et donc la bataille virtuellement perdue.

Aussi, pendant soixante jours, ce fut un combat acharné mais désespéré, poursuivi seulement pour l'honneur des armes de la France avec comme seule issue pour chacun la mort ou la capture.

Imagine-t-on facilement de nos jours des hommes choisissant de se battre et de mourir pour une question d'honneur dans un combat qu'ils savent perdu d'avance ?

Pour les plus jeunes générations qui ont grandi dans une société utilitariste, cela peut justement paraître stérile voire absurde à première vue. Néanmoins, l'honneur reste aujourd'hui une notion chère à chaque saint-cyrien et une ligne de conduite pour tous les militaires. Bien qu'ayant rapidement eu les deux bras plâtrés, le capitaine Hervouët continua jusqu'au bout le combat au prix d'immenses efforts de volonté. C'est parce qu'il pensait à tous nos anciens tombés glorieusement au champ d'honneur, du chevalier Bayard aux Cadets de la France Libre en passant par les valeureux légionnaires de Camerone, qu'il se refusa à capi-

Mais l'honneur militaire est avant tout une histoire d'hommes. Pas uniquement conditionné par la réussite de la mission, il réside aussi dans l'exemplarité du chef vis-à-vis de ses hommes, combattant dans le souci constant de leur intégrité physique et psychologique. Clef de voûte des relations humaines, la camaraderie apaise le combattant et justifie peut-être plus que les idées abstraites, les actes d'honneur : « On est d'abord de sa section, de son équipage, de sa communauté fraternelle, de ces liens tissés dans l'épreuve partagée »⁽²⁾.

Enfin, c'est dans le devoir de mémoire, dans le reflet des sacrifices passés, que naissent parfois les vocations qui meuvent les militaires français, rendant hommage et faisant honneur à ceux qui ont donné leur vie pour la France d'aujourd'hui.

En conclusion, Alfred de Vigny résume avec simplicité ce qu'est l'essence même de l'honneur : « Il maintient dans toute sa beauté la dignité personnelle de l'homme. L'honneur, c'est la pudeur virile ».

Élève-officier Enzo Chevalier (13-16)



tuler tant qu'il aurait encore les moyens de résister. Il était convaincu que la mission qui lui avait été confiée exigeait de sa part comme de ses hommes une détermination absolue à aller jusqu'au bout, car il en allait de l'image de prestige et de vaillance de l'armée française en laquelle ces soldats avaient toujours cru.

Ainsi pour répondre à ceux qui pourraient penser que l'honneur est aujourd'hui dépassé, il suffit de méditer les mots du maréchal Juin qui disait en octobre 1954 : « Dans l'ordre spirituel et moral, il n'y a jamais de sacrifices inutiles ; on est toujours payé par un gain de foi et d'énergie ».

Nul doute que le combat désespéré du capitaine Hervouët et des hommes de Diên Biên Phu ait participé à défendre l'honneur des armes de la France !

Élève-officier Joseph Caron (13-16)



DOSSIER

LES BAZARS ET L'HONNEUR L'HONNEUR D'UN SAINT-CYRIEN

**« Ô cruel souvenir de ma gloire passée !
Œuvre de tant de jours en un jour effacée !
Nouvelle dignité, fatale à mon bonheur !
Précipice élevé d'où tombe mon honneur ! »
Le Cid, I, 4**

Commençant la rédaction de cet article, je demandais à mes camarades ce qu'était l'honneur, selon eux. Les réponses ne furent pas surprenantes. « Ah... », « Euh... » suivi d'un « Je ne sais pas » gêné, voire honteux. Que se passait-il ? Le saint-cyrien serait-il devenu, comme nombre de ses contemporains, un homme sans foi ni valeurs ? Aurait-il rangé son idéal dans sa poche ? Y aurait-il eu une rupture dans la tradition saint-cyrienne ? Qui doit-on accuser ? La société ? Nos Anciens ? Et pourtant, les références à l'honneur ne manquent pas dans le monde militaire. « Honneur et patrie », « Honneur et fidélité », « Honneur et gloire à nos soldats », « J'ai l'honneur de vous rendre compte... ». L'utiliser à toutes les sauces a peut-être contribué à rendre difficile une conception bien claire de ce qu'il est. La mobilisation constante de cette notion nous rappelle son importance certes, mais explique aussi la difficulté que nous avons à l'appréhender pleinement.

Au cours de la période « d'éducation aux valeurs de l'officier » qui a conduit mes pairs et moi-même jusqu'au « Grand Soir », nous avons pu approfondir notre réflexion sur des notions telles que l'abnégation, le courage, le sacrifice, le sens de la parole donnée, à travers des exemples de nos Grands Anciens. Verdun, Saumur, Verbanja ; tant d'exemples où des Français, des saint-cyriens, se sont illustrés et sont restés fidèles à leur engagement au service de la patrie. Nous avons choisi d'entrer à Saint-Cyr parce que nous nous y reconnaissons. Que signifie honorer la mémoire de ces hommes qui se sont sacrifiés pour la patrie ? Il semble que ce soit ce que nous avons fait au cours des premiers mois à l'école : nous souvenir, prendre toute la mesure de leur engagement qui, un jour, devra être le nôtre.



Au cours d'un après-midi de novembre, rassemblés devant le monument aux morts du Vieux Bahut où, à la suite de bombardements de la Seconde Guerre mondiale, gravés dans le marbre, ne figuraient plus que les mots « Gloire, Honneur, Saint-Cyr », reliquat de la phrase « À la gloire des élèves de Saint-Cyr tombés au champ d'honneur », les bazars du 3^e bataillon méditaient sur le sens des mots Gloire, Honneur, Saint-Cyr et sacrifice. Honorer ces morts, c'était prendre conscience de leur valeur, de leur sacrifice pour la patrie. « L'honneur, c'est la conscience, mais la conscience exaltée » écrivait avec justesse Alfred de Vigny. Je crois que cette parole est d'autant plus vraie pour un saint-cyrien que les références à des actions glorieuses ne manquent pas. Si nous avons conscience de ces actions, nous saurons « que rien n'est sûr, que rien n'est facile, que rien n'est donné, que rien n'est gratuit » (Hélie de Saint Marc, *Que dire à un jeune de vingt ans ?*) pour ceux qui veulent mettre en accord leurs actes et leurs principes. Ces méditations sur le passé n'avaient pas pour but l'autocélébration orgueilleuse d'une gloire flétrie mais bien la construction d'une identité forte et commune qui nous fasse avancer chaque jour comme dans l'adversité. Cultiver une humble fierté, approfondir un idéal, le préserver, maintenir éveillée la conscience d'une valeur qui ne vient pas seulement de nous est le rôle de l'éducation aux valeurs de l'officier, et cultive ce qui nous donne l'honneur d'être saint-cyrien, l'honneur d'un saint-cyrien.

Nous avons l'honneur d'être saint-cyrien ; à nous d'avoir l'honneur d'un saint-cyrien. Bref, montrons-nous dignes de ce statut si particulier.

L'honneur n'a donc pas disparu, rassurez-vous, car son sens nous a été transmis. Il nous a été transmis par nos officiers, nos Grands Officiers, par tous nos Grands Anciens qui nous ont précédés et qui ont cru à la France, qui ont cru que la France en valait la peine, que le métier militaire était digne de passion, « oui passion est le mot » (Prince de Ligne, *Mémoires*). Ils ont su être fidèles à la France, fidèles à leur engagement, ils se sont sacrifiés pour un idéal, le leur, la France. Dans l'intimité d'une chambre monacale, nous avons reçu le Grand Uniforme et le Casoar des mains de notre Officier dans un cérémonial désormais inscrit dans l'histoire de notre école. Ce cérémonial souligne l'importance de la transmission des valeurs en donnant des signes tangibles d'une appartenance à un idéal. Mettre un uniforme, c'est accepter un idéal, c'est être prêt à partir. Accepter un idéal, c'est mesurer toute son importance, toute sa difficulté et lui faire honneur en en étant digne. Nous avons donc des valeurs communes, transmises par la tradition, le sens de l'honneur en fait partie. Mais si nous avons tant de mal à le définir clairement, c'est qu'il touche aussi à ce que nous avons de plus intime, de plus profondément ancré dans notre être, ce qui fait de nous des hommes, et des

hommes différents les uns des autres. C'est ainsi qu'en 1940, certains hommes, un petit nombre, mirent leur honneur dans la désobéissance ; d'autres, plus nombreux, se firent un honneur d'obéir. Ainsi, l'honneur se voit, se sent, par la droiture, la cohérence, l'intégrité d'un homme, mais il ne saurait avoir une forme unique.

L'honneur n'est pas à réserver au grand jour. Il se vit aussi au quotidien, dans les petites choses. En arrivant à Saint-Cyr, j'ai été marqué par la cohésion qu'il y avait au sein des corniches. N'étant pas habitué à ce genre de comportement, je remarquai très vite qu'un lien invisible unissait des amis, des hommes entre eux, et qu'ils plaçaient haut dans l'échelle des valeurs le soutien permanent à leur « petit co ». Ceux-là mettent leur honneur dans leur fidélité (Honneur et Fidélité). En entrant à Saint-Cyr, ce lien perdure et s'élargit, n'excluant personne et n'étant heureusement pas l'apanage exclusif des cornichons. Alors, ne perdons pas espoir ; l'honneur s'applique déjà au quotidien dans des faits dont la simplicité fait aussi la beauté, l'amitié. Mais l'honneur de l'amitié se retrouve aussi dans la jeunesse.

« La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit » (Mac-Arthur, *Être jeune*), certes, mais nous sommes dans une époque de notre vie où nous disposons pleinement de nos capacités physiques et intellectuelles. Mais la pleine possession de ces capacités ne fait rien à elle seule, encore faut-il exploiter ce qui nous est donné, ne pas reculer devant les aspérités et se donner à son tour. Le saint-cyrien, espèce rare mais non en voie de disparition, met son honneur dans sa jeunesse. La jeunesse que nous avons, c'est la fougue, l'audace, l'insolence, la persévérance, le panache. Honorer sa jeunesse, c'est l'accepter et la cultiver.

C'est chercher à assouvir cette « soif de grand air et de mouvement » (*Définition de Saint-Cyr par un Grand Ancien*, Philippe Pétain, maréchal de France), se montrer généreux en toute chose, préserver également la légèreté de « l'esprit potache ». On attend du saint-cyrien qu'il soit fidèle à sa jeunesse, qu'il soit fidèle à son engagement, à lui-même. L'honneur est aussi là où sont les attentes des autres. Il faut être honoré de ces attentes, si grandes, les honorer et avoir le courage d'y répondre. Aussi avons-nous une jeunesse parce qu'on nous en donne la possibilité ; « Saint-Cyr est l'école par excellence de la jeunesse... » (*Définition de Saint-Cyr par un Grand Ancien*). On nous donne la possibilité de la cultiver, de la faire grandir. Restons fidèle à notre jeunesse. Mais le risque, qui est celui de l'élan superbe de la jeunesse, serait de croire que l'honneur n'est que la tenue des grands jours et des soirs de combats.

L'honneur se vit au quotidien. Dans les grandes décisions, les grandes actions, comme dans les petites. Il est synonyme de fidélité ; de fidélité à soi-même, à ses engagements. Alors, entretenons ces valeurs qui font notre honneur.

L'honneur pour un jeune saint-cyrien vient de ceux qui l'ont précédé ; s'il a l'exemple de ses Grands Anciens pour forger ses principes et ses convictions, c'est à lui de conformer son action à la leur, c'est à lui de se rendre digne, intègre et maître de lui, de pouvoir se regarder sans rougir et avancer sans coup férir. N'avoir plus qu'un mot « Vivre et Servir », vivre pour servir.

**Élève-officier Côte GRISERI -
3^e bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr**



L'ÉCHO DES GLOIRES D'ANTAN

Acte de distinction, dignité d'empereur, fierté personnelle, l'honneur est avant tout une charge, une décoration qu'il faut savoir porter. On ne peut s'enorgueillir d'être un homme honorable sans en apporter la preuve par nos discours et nos actions. L'honneur est ce qui reste en dernier, selon les mots de François 1^{er} : « Tout est perdu, fors l'honneur ». Il ne peut se concevoir uniquement comme une qualité individuelle car il est à la fois propre à chacun et universel.

Pour un jeune saint-cyrien, il s'inscrit dans la lignée de ses prestigieux anciens, dont les témoignages d'honneur sont autant de responsabilités à intégrer dès l'arrivée à la Spéciale. L'École nous impose un rapport positif à l'honneur. Au fil des séances entre officiers et bazars, les démonstrations en sont autant de preuves. Néanmoins, témoin d'un temps où l'honneur est de tous les grands mots l'un des plus atteints, l'élève-officier se doit, le moment venu, d'interroger son propre honneur, au regard d'un héritage romantique et historique.

À l'École, les murs bruissent de noms glorieux. Au détour d'une allée, au moment d'entrer dans une salle de cours, nous les croisons. La réputation de Saint-Cyr tient à ceux qui se sont distingués après y avoir vécu leur formation. En effet, nos anciens de toutes époques ont régulièrement apporté la preuve de leur valeur, méritant par là les honneurs qui leur sont rendus encore aujourd'hui, à travers les traditions ou les commémorations. Ainsi, avant de le recevoir, cet honneur, ou de nous en montrer digne, nous le rendons. Acte d'humilité et de devoir, savoir rendre les honneurs fait partie de la formation de tout officier qui se reconnaît comme l'homme qui assume un certain héritage.

Ce « à toi l'honneur », que nous nous lançons si l'on joue, prouve qu'il est plaisant de rendre l'honneur, de le donner à l'autre, comme une marque de sa propre qualité.

À Saint-Cyr, on ne jalouse pas l'honneur, on le partage.

La « lignée saint-cyrienne » existe bel et bien. Elle est pour nous essentielle puisque nous ne pouvons nous instruire sans en avoir connaissance. Notre propre honneur, celui dont nous devons plus tard manifester l'existence, se constitue en partie par l'entretien de cette mémoire. Rendre les honneurs, honorer une personne, c'est avant tout lui manifester du respect. Respect qui est dû à ses actes, que l'on juge dignes d'estime, droits, valeureux, honnêtes, moraux, conformes à nos aspirations les plus grandes, telles que la justice. Et aspirer aux honneurs, c'est espérer s'être montré digne du respect d'autrui, de ses pairs. C'est souhaiter se voir rendre, à soi aussi, des honneurs. Cette aspiration à l'honneur fait bien entendu partie de l'idéal saint-cyrien, héritier indéniable du comportement chevaleresque. Cependant, il est également effrayant de constater à quel point la limite entre aspiration aux honneurs et orgueil mal placé peut-être ténue. En cela, le jeune saint-cyrien se

DOSSIER

souvent que l'honneur est à l'origine une charge, certes gratifiante mais néanmoins pesante. Une charge est un honneur, les deux mots sont, pour ainsi dire, de la même famille. Un poste haut placé dans une hiérarchie quelconque constitue un honneur, mais c'est aussi une charge, celle des responsabilités incombant à l'officier dont les décisions mettront la vie d'hommes en jeu.

Si le jeune saint-cyrien aspire à arborer son honneur, à se sentir honorable, honoré peut-être, c'est qu'il vise la charge de l'officier ; il espère se voir lui aussi confier ce poids. Sa réputation est en jeu. Et dans un milieu où la réputation est souvent le fruit de quelques coups d'éclat ou au contraire de disgrâces publiques, faire valoir son honneur revient à s'assurer que les autres nous estiment. Le comportement honorable est alors celui qui est validé par autrui comme étant le plus approprié, le plus estimable.

Mais pour cela l'honneur ne peut être mal interprété ou bien dénaturé. S'il nous est difficile de saisir exactement ce qui caractérise l'honneur propre au saint-cyrien, nous savons qu'il n'est pas un orgueil, une fierté démesurée. Tout au plus pourrait-on parler d'amour propre, encore que ce mot ne recouvre pas tout. Car il ne s'agit pas de placer son propre honneur au-dessus de tout. Bien sûr, le *cyrard* est fier ! Comment ne pas l'être au vu du passé de notre école, de notre adoubement, de cet uniforme qui nous fait nous sentir plus grands ? Pour autant, la fierté ne va pas sans l'humilité chez lui. Elle n'est pas démesure mais valeur intime, conviction chérie et certitude toute personnelle d'avancer dans la bonne direction. Voilà d'ailleurs pourquoi nous avons conscience des responsabilités qu'implique l'honneur : c'est cette « poésie du devoir » dont Alfred de Vigny faisait état, à la fois sérieuse et romantique, au sens noble.

L'honneur doit être une composante intime du saint-cyrien. En réalité, l'impératif n'a pas lieu d'être, car cette aspiration à ce qui mêle charge et noblesse se retrouve dans l'ensemble de notre bataillon. Nous y mettons un « point d'honneur », c'est-à-dire que nous aspirons à soigner notre attitude à l'aune de notre honneur. L'honneur étant alors le point de référence de nos actions, la règle de conduite, la manière d'agir. Force est de constater que l'action du saint-cyrien est scrutée, à l'École mais surtout en dehors. Si nous portons en société cette étiquette, nous devons en assumer l'exigence de comportement dans toutes les circonstances que nous offre la vie, lorsque nous portons le grand uniforme autant qu'en tenue de combat ou en civil... À l'heure actuelle, l'honneur fait trop souvent partie de ces grands mots dont le nom est malade. On le revendique, on tente de le faire valoir pour justifier une attitude qui n'a rien d'honorable. Si l'on doit en revenir à une définition plus rationnelle, on dira que l'honneur s'apparente à un ensemble de principes moraux, auxquels on adhère ou que l'on fait siens. Quoi d'étonnant alors à ce que la notion d'honneur perde de sa superbe quand les contours de la morale subissent les assauts de l'ignorance ou de l'extrémisme ? Dès lors, le chaos prend le dessus. On se met à croire que l'honneur ne permet aucun affront, on le place au-dessus de tout et pour finir on tue en son nom, au nom de la vengeance ou bien de ses croyances.

Dans *Les Duellistes*, film de Ridley Scott, deux officiers du Premier Empire passent littéralement leur vie à s'affronter en duels incessants, sans savoir pourquoi, à l'origine, ils étaient en désaccord. L'honneur pour eux est de ne pas abandonner, c'est un honneur d'entêté qui ne souffre pas de raison, une manie d'adolescent. En cela, on peut voir une forme de panache à lutter désespérément et, il faut bien le dire, stupidement, pour son honneur.



Les Duellistes - Ridley Scott

Toutefois, ce n'est pas pour lui que nous luttons, à l'inverse du chevalier ou du soldat défendant sa terre.

Honneur et conflits armés semblent diamétralement opposés, à l'heure où une nation peut en dissoudre une autre en appuyant sur un simple bouton. Voilà peut-être pourquoi l'honneur guerrier semble à ce point dénaturé, démodé, et pourquoi, dans nos sociétés modernes, l'on fait passer pour honneur ce qui ne l'est pas. Combien de fois la Légion d'honneur a-t-elle été remise à tort et à travers, non point comme le témoin d'actes forçant l'admiration mais comme une récompense coutumière, un dû octroyé à certains privilégiés ?

Si l'honneur est malade, qu'en est-il de nous-autres saint-cyriens ? Vivons-nous dans un environnement tellement isolé du reste de la société pour que notre honneur ne paraisse être qu'un fantasme d'adolescents ou bien un orgueil fait d'autosatisfaction et d'avidité mêlées ? Comment ne pas paraître en décalage avec les autres citoyens et même avec les soldats de notre propre armée alors que nous semblons nous réclamer d'une valeur dépassée, réactionnaire pour certains ? Pourtant, à l'instar du mot de François 1^{er}, l'honneur, n'en déplaise aux cyniques et aux pessimistes, est bien ce qui, pour nous, restera en dernier. Car il en va ainsi de cette charge étonnante, c'est qu'elle est à la fois ce qui nous est le plus intimement propre et ce qui, en définitive, ne nous appartient pas. Nous ne sommes ici que les dépositaires d'un honneur qui nous dépasse de beaucoup et dont nous avons à nous occuper durant notre temps à l'École. De toute évidence, nombreux sont ceux qui en garderont une petite part avec eux pour la suite, pour ne pas oublier ce qui les fit saint-cyriens.

Et ainsi, le moment viendra prochainement où l'actuel III^e bataillon devra lui aussi contribuer à transmettre cet idéal, cette quête de l'honneur. Et les murs de la Spéciale nous renverront à nouveau les échos des gloires d'antan. Autant de motivations supplémentaires pour réaffirmer des convictions, interroger nos rêves et nos idéaux, et se persuader que oui, l'honneur est sauf !

**Élève-officier Colin Chastel -
3^e bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr**



QUE LE SOUFFLE DE LA VICTOIRE NOUS FASSE GARDER RAISON

PAR LES GÉNÉRAUX D'ARMÉE BERNARD THORETTE - PROMOTION « LIEUTENANT-COLONEL DRIANT », (1965-67)

ET BRUNO DARY - PROMOTION « DE LINARÈS » (1972-74)

« **Sachons conserver avec sagesse, ce que nous avons acquis dans la souffrance !** »

« **Puisque je suis l'un d'eux, je ne renierai jamais les miens, quoi qu'ils fassent ! Je ne parlerai jamais contre eux devant autrui ; s'il est possible de prendre leur défense, je les défendrai ; s'ils sont couverts de honte, je garderai cette honte dans mon cœur et je me tairai ; quoi que je pense alors sur eux, je ne servirai jamais de témoin à charge !** » Antoine de Saint-Exupéry

Au risque de revenir sur un sujet douloureux, mais où nos vertus cardinales étaient en cause...

À l'automne 2004, l'armée de Terre a vécu une expérience douloureuse, à travers ce qui a été appelé à l'époque « l'affaire Mahé » ! Depuis, la justice est passée, les verdicts ont été rendus et les protagonistes ont quitté l'uniforme.

Pourquoi alors remuer les cendres en revenant sur un passé douloureux ? Trois raisons nous ont amenés à prendre la plume dans le *Casoar*, mais avec délicatesse et retenue s'agissant des protagonistes, avec une certaine appréhension, car le sujet est resté sensible, et avec beaucoup d'humilité, car l'affaire a été jugée, qu'il n'y a lieu ni de revenir sur ce jugement, ni de l'apprécier, encore moins de le commenter.

La première raison, sans doute la principale, a trait au cœur de cette affaire, dans la mesure où plusieurs vertus fondamentales de l'officier y ont été sollicitées : l'obéissance, la confiance, le courage et l'honneur, ces beaux mots de la langue française qui sont tout sauf désuets.



Ensuite, à l'heure où les armées font un effort sur ce qui est communément appelé les enseignements tirés des dernières opérations, le « RETEX » dans le jargon militaire, il semble utile de ne pas en limiter les contours, et de regarder la réalité en face, car il y a souvent plus de leçons à apprendre d'une épreuve ou d'un échec, que d'un succès ou d'une victoire.

Enfin, il nous a semblé important, à l'égard des jeunes officiers de la génération montante, dont certains sont actuellement confrontés à des situations difficiles, de témoigner de la solidarité objective des générations qui les ont précédés.

Il convient en effet qu'ils apprennent à regarder la réalité en face, et à en tirer aujourd'hui des enseignements, qui demain leur seront utiles, car les opérations extérieures n'iront certainement pas en se simplifiant !

Ces écrits peuvent contribuer à leur réflexion. En d'autres termes, rester silencieux ne serait certainement pas leur rendre service, en revanche tirer des enseignements concrets en évitant d'entrer dans toute polémique stérile peut sans doute leur être utile ! Le but de cet article est donc de rappeler quelques principes et de fixer quelques *lignes rouges* à ne pas franchir, quelle que soit la situation opérationnelle. Il est d'ailleurs fortement possible que certains camarades, au vu de leur expérience personnelle en OPEX, se reconnaîtront à travers ces enseignements.

1 - L'exercice de l'autorité n'est pas une science exacte

On cite souvent comme exemple d'autorité cette réponse d'un centurion romain au Christ : « Quand je dis à un de mes soldats, va et il va ! Viens et il vient ! » C'est vrai pour la vie courante, quand les choses sont simples et que le cadre est normé ou habituel. C'est moins vrai, lorsque les affaires se compliquent, que l'environnement est tendu et le sujet sensible !

Car, d'un côté, entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que j'ai dit, et de l'autre, ce qu'il croit entendre, ce qu'il veut entendre, ce qu'il entend, et puis ce qu'il a envie de comprendre, ce qu'il croit comprendre et ce qu'il a compris, il y a une marge ! Et ce n'est qu'entre le *N* et le *N-1*...

Il s'agit donc d'être constamment vigilant, en se demandant en permanence comment un ordre sera reçu, compris, puis exécuté.

2 - Il faut prendre l'habitude d'écrire ses ordres

Écrire ses ordres, lorsque la situation le permet bien entendu, présente trois avantages : le premier permet de réfléchir quand on les rédige, car il faut du temps pour les écrire et une fois qu'ils sont écrits, on peut se relire et donc se corriger ; ce temps de réflexion est précieux, car l'expérience montre qu'à moins d'être un surdoué, le premier jet n'est jamais très bon... Le deuxième repose sur le fait qu'un ordre écrit engage, tant celui qui le donne que celui qui le reçoit ; c'est donc une question d'honnêteté. Enfin les écrits restent et donc au regard, non pas de l'Histoire mais simplement du RETEX, on pourra toujours revenir sur ce qui a été écrit pour sortir d'une éventuelle ambiguïté. Bien sûr, ce principe ne doit pas nous priver de « commander à la voix » ou plutôt de commenter un ordre initial ou général à la voix, mais l'expérience montre qu'une préparation écrite des ordres les rend précis et justes.

DOSSIER

3 - L'injonction supérieure, voire la raison d'État, ne peuvent, ni ne doivent tout justifier

L'expérience de la vie courante quotidienne montre que rien n'est jamais ni blanc, ni noir, mais que la plupart du temps tout est « gris ». Face à cette réalité parfois complexe, les principes inculqués en famille ou dans les écoles ont du mal à être mis en œuvre et celui qui doit prendre une décision se trouve confronté au choix lancinant : « to be or not to be ? »

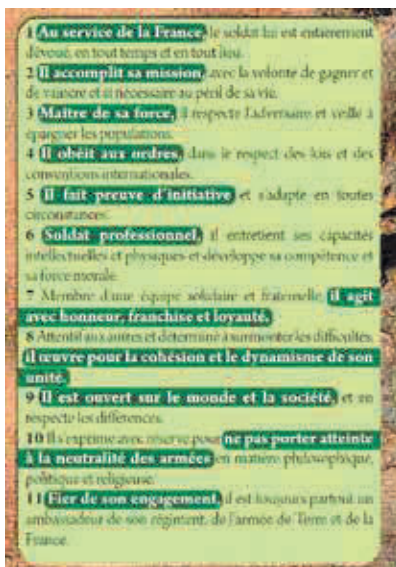
À fortiori, dans certaines situations opérationnelles, il peut aussi arriver qu'en vue du succès des armes de la France, on soit obligé momentanément de « tutoyer » le bien du service, l'exécution des règlements militaires ou l'observation des lois ! Et celui qui prend la décision peut être conduit à en appeler à une injonction supérieure voire à la raison d'État... ce qui permet alors d'emporter la décision auprès d'un subalterne hésitant ou récalcitrant ! Deux lignes rouges sont à rappeler : d'une part, se méfier de l'injonction supérieure, voire de la raison d'État, car elles peuvent devenir un prétexte facile pour tout justifier, d'autre part fixer des limites à l'action.

4 - Un premier corollaire : en cas de doute, demander un ordre écrit

Synthèse des principes précédents : quand le sujet est grave, que la situation devient vraiment complexe et que les actions demandées - ou au moins comprises - sont de nature à outrepasser les règlements, les règles éthiques ou les principes moraux, il faut demander de mettre par écrit les ordres et les consignes ! Le temps de les écrire suffira, en général, pour régler le problème et trouver une solution acceptable et respectueuse de notre déontologie.

5 - Un deuxième corollaire : le Code du soldat doit être une réalité vécue

Le Code du soldat est souvent méconnu ! Or, il devrait être mieux connu, car tout y est et il sert de guide dans les moments de doute ! Les légionnaires ont même appelé leur propre code « Code d'honneur », qu'ils apprennent par cœur à l'instruction et chaque fois que l'un d'eux commet une faute, la sanction fait référence à l'article du code d'honneur qui n'a pas été respecté.



Le Code du soldat nous indique en fait, dans son esprit, qu'il est des actes bons et d'autres mauvais ! Ce qui signifie qu'un acte mauvais reste intrinsèquement mauvais, quelles que soient les circonstances et surtout s'il est grave. Le code du soldat, dans sa simplicité, est et demeure une référence utile en toutes circonstances.

6 - La clef du succès : l'anticipation

Le manque d'anticipation, quel que soit le niveau hiérarchique, est de nature à provoquer systématiquement de la précipitation ; elle-même entraîne à son tour des ordres arbitraires, manquant de justesse et de justice ; ce qui entraîne alors tensions dans les relations humaines, coups de gueule ou autres...

Sans tomber dans une planification « otanienne », il s'agit bien, pour un chef, de savoir se demander en permanence : « What if ? » (Et si ?). Cela lui évitera beaucoup de déboires, d'autant qu'en général dans tout état-major, aussi réduit soit-il, un bureau - G5 ou J5 - est conçu à cette fin ! Cette question presque lancinante lui permettra également, dans son for intérieur ou dans le secret de son état-major, de planifier le pire pour savoir y faire face ou, mieux, le prévenir.

7 - À chacun son métier

Un vieux dicton nous dit : « La victoire se forge avant la bataille ! », ce qui sous-entend, a contrario, qu'en opérations, une unité ne fera bien que ce qu'elle a mille fois répété à l'entraînement. La faculté d'adaptation consiste, non pas à exécuter une mission nouvelle et non maîtrisée, mais à mettre en œuvre avec discernement et pragmatisme, des savoir-faire déjà acquis dans le contexte particulier, difficile et contraint, de la guerre ou d'une opération !

Ainsi chacun doit faire son métier, le métier pour lequel il a été formé, entraîné et engagé, et ne pas chercher à faire celui du voisin, même si par principe « l'herbe du voisin est toujours plus verte que la sienne ! ». En l'occurrence, la recherche, voire la neutralisation, d'un individu ou d'un groupuscule hors normes sur un théâtre d'opération est plus une affaire d'opérations spéciales, et donc de forces spéciales, que d'unités engagées pour combattre un adversaire plus classique !

On pourrait aussi ajouter que, dans de telles situations, on peut aussi toucher aux limites de la modularité : un chef, en effet, connaît ses subordonnés, car il a déjà travaillé avec eux dans la vie courante, à l'entraînement et parfois dans un contexte opérationnel : il est donc préférable d'engager des modules cohérents et déjà rompus à la conduite d'actions coordonnées, surtout si l'on sait que l'engagement risque d'être complexe et tendu !

8 - De l'humilité

Saint-Exupéry donne une belle définition de l'humilité quand il écrit : « elle n'est pas dénigrement de soi, mais sens de l'action » ! Des soldats engagés en opérations doivent avant tout accomplir un travail de soldat. Le reste, c'est-à-dire tout ce qui touche à l'environnement de l'opération, n'est, en principe, pas leur affaire. Mais comme l'avait dit Carl Bildt à l'époque de la Bosnie, évoquant justement *tout le reste* : « ce n'est pas un travail de militaire, mais il n'y a que les militaires pour le faire ! »... Dans ce domaine, toutefois, les chefs doivent veiller à ce que leurs jeunes officiers, quand ils s'y donnent *corps et biens* - car la générosité fait partie de notre culture militaire - ne le fassent pas *corps et âme* ! À cet égard, n'oublions pas les enseignements de nos anciens d'Algérie, qui se sont engagés totalement dans une mission de pacification, car tels étaient les ordres et les engagements politiques, et qui l'ont fait « corps et âme »...

À nos jeunes engagés en OPEX, il faut dire de ne pas prendre sur leurs épaules toute la misère du pays où ils sont engagés ! Car demain ne leur appartient pas : nous avons quitté l'Afghanistan en moins de six mois ! Combien de temps resterons-nous en Centrafrique ? En outre, souvent la solution de situations complexes se trouve dans le pays lui-même.

9 - Tout se sait ou finit par se savoir !

Parmi les ruptures stratégiques, souvent évoquées, la maîtrise de l'information est sans doute une de celles qui ont le plus modifié le cadre des interventions récentes : chacun doit être conscient qu'aujourd'hui, *nous faisons la guerre dans un bocal* ! Tout se sait ou tout finit par se savoir : les moyens de communication sont pléthoriques, permettent une communication en temps réel et en tout point du globe ; ils sont surtout à la portée de tous : alliés comme adversaires, soldats et civils, populations, ONG, journalistes, membres d'organisations internationales ou observateurs étrangers...

La difficulté du commandement est aujourd'hui de savoir conserver le secret d'une opération avant son déclenchement et pendant sa conduite ! Après, on sait pertinemment qu'il y aura tôt ou tard des fuites : les Américains en ont fait les frais en Afghanistan, entre la prison d'Abou Grahieb, les soldats urinant sur les cadavres de Talibans et visibles sur *You Tube*, et les *SEALS* racontant ouvertement aux médias comment ils ont tué Ben Laden...

10 - De la judiciarisation des OPEX

Il est courant d'entendre des cadres se plaindre de la judiciarisation des conflits. Cette tendance à la judiciarisation est réelle. Elle appelle plusieurs remarques :

- d'une part, le monde évolue très rapidement, les conditions d'emploi de la force aussi. Ce qui était admis il y a une génération ne l'est plus maintenant, ce qui ne signifie pas pour autant que le monde et la guerre ont gagné en humanité, car dans les conflits modernes, 90 % des pertes sont des civils, alors que la proportion était inversée durant la Grande Guerre !

- s'il peut être contraignant que le droit conditionne, limite, voire interdise l'action, qui doit elle-même rester l'expression du droit, il est en revanche normal que des fautes graves soient sanctionnées, voire traduites en justice ! Le contraire serait choquant : nous sommes les premiers à savoir que nous faisons un métier dangereux ; il nous appartient de savoir être vigilants et d'être conscients que ce n'est pas parce que nous sommes en opérations, que tout est permis !

- mais comme il n'y aura jamais en opérations un juge d'instruction ou un prévôt derrière chaque soldat ou dans chaque unité, il appartient à chacun de remplir sa mission avec diligence et aux chefs de faire respecter nos lois et nos règles ;

- enfin, comme en opérations rien n'est jamais simple et comme l'un des rédacteurs l'a dit au président du tribunal, qui a eu à juger cette affaire : « En opérations, c'est toujours le survivant qui était en légitime défense ! Car on n'a jamais vu le vaincu faire passer le vainqueur sous les fourches caudines.... »

Mais que le souffle de la victoire nous fasse garder raison en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances !



DOSSIER

L'HONNEUR MILITAIRE DANS LA MARINE NATIONALE

PAR L'AMIRAL PIERRE LACOSTE, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE CIVISME DÉFENSE ARMÉE NATION (CIDAN)

Le sens de l'honneur est une des caractéristiques fondamentales de la condition militaire, une caractéristique qui remonte aux temps les plus anciens. Dans toutes les civilisations, et pas seulement les européennes, la condition du soldat est spécifique ; elle voisine avec celles de juge, de prêtre, de législateur ou de médecin, pour former les fondements, les cadres et les règles de toute société humaine. Depuis les traditions chevaleresques dans la chrétienté, jusqu'aux conditions originales des samouraïs du Japon, chaque civilisation exprime le sens de l'honneur militaire en mettant en valeur des codes particuliers.

« *Honneur et Patrie* », « *Valeur et Discipline* »

Tous les navires, toutes les unités de la Marine nationale, portent les mêmes écussons. Ils rappellent que « les marins de l'État », comme on appelait jadis en Bretagne ceux qui portent l'uniforme, sont d'abord des serviteurs de l'État. Dans ma jeunesse, nos professeurs d'histoire ou de philosophie nous invitaient à commenter « Servitude et grandeur militaires » d'Alfred de Vigny. Et comme tous mes contemporains qui ont été acteurs ou témoins des guerres, des crises et des révolutions du 20^e siècle et du début du 21^e, j'ai connu et j'observe encore dans l'actualité de 2015, de nombreux exemples de l'honneur militaire, tel qu'il est pratiqué dans les forces armées des « États de droit », à savoir ceux qui respectent les « *lois de la guerre* » et les « *lois dans la guerre* ». En revanche, comment ne pas stigmatiser et condamner, avec la plus grande vigueur, les dérives scandaleuses de bandes criminelles, de diverses armées privées ou de certaines entreprises de mercenaires ? Leurs membres, motivés par la cupidité ou bien par l'obsession de la force brute, sont en pratique « *sans foi ni loi* ».



Fanatismes et Barbarie

À diverses époques de l'histoire des peuples, divers acteurs fanatisés des « guerres de religion » ou des idéologies totalitaires ont causé les plus grands désastres. Les fous furieux qui sévissent de nos jours dans le monde musulman, se livrent à toutes sortes de terrorismes et d'atrocités. Au Moyen-Orient et dans plusieurs régions d'Afrique, des prétextes religieux ou ethniques servent à justifier les menaces, le chantage, les prises d'otages, les rançons et les assassinats, diffusés par les plus grands médias. Ces hors-la-loi, agissent selon leurs propres « logiques » dérisoires, qui font des émules

inconscients. Ils pratiquent aussi la « Loi du talion » qui déchaîne les cycles sans fin des pires représailles. À l'opposé de l'honneur militaire, on est là dans le monde infernal de la criminalité.

Éthique et Déontologie

De nos jours le sens de l'honneur militaire s'inscrit donc dans les nouvelles réalités de la géopolitique, de la mondialisation des informations, ainsi que des bouleversements technologiques et sociaux de la modernité. L'honneur demeure, au premier chef, de l'ordre des responsabilités individuelles, dans le respect des préceptes moraux, inculqués par l'éducation des citoyens, sauf hélas, quand les traditions et les convictions d'institutions respectables et pérennes sont ridiculisées et rejetées par des courants anarchistes et extrémistes, encouragés par certains « gourous » à la mode du moment.

Mais en France, les armées de Terre, de Mer, de l'Air et la Gendarmerie, sont régies par le même statut général des personnels. Dans chacune d'elles des règlements particuliers tiennent compte de leurs missions, de leurs spécificités et de leurs structures propres. Quand j'évoque « *L'éthique et la déontologie dans la Marine nationale* » c'est pour mieux décliner leurs applications concrètes. Par exemple la déontologie maritime est fondée sur le concept traditionnel de « l'équipage » où les personnels embarqués réunissent à la fois des marins, des techniciens et des spécialistes des armes offensives et défensives du navire de guerre. Ou encore, quand les appellations « *Marine nationale / Marine de guerre* » rappellent parallèlement les missions de « service public », « la solidarité des gens de mer » et les missions proprement guerrières des forces navales de surface, sous-marines, aéronautiques, des fusiliers marins et, désormais, les rivalités cybernétiques.

Néanmoins, la finalité incontestable demeure « le combat ». Tous s'y préparent en participant aux cinq grandes *fonctions stratégiques* définies par le Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale.

Signes Extérieurs et Rites

Les signes et les rites de la « politesse navale » contribuent aussi, dans les temps ordinaires, à manifester les traditions d'honneur militaire de la Marine. Les échanges de saluts au « pavillon » en cas de rencontre en mer avec un navire de guerre étranger, rappellent les manifestations du respect dû aux drapeaux des régiments. En visite officielle,



les « saluts au canon » sont en nombre variable selon les personnalités à honorer. Enfin les « cols bleus et les pompons rouges » de nos navires en escale à l'étranger, conscients d'être des ambassadeurs de la France, ont habituellement une conduite exemplaire qui contraste avec celles d'autres Marines, obligées de faire intervenir leurs propres « polices militaires » pour épauler les polices locales...

Frères d'Armes

Soldats et marins, nous avons souvent coopéré en « frères d'armes » sur de nombreux théâtres. Dans la marine à voile des anciens temps, les soldats embarqués combattaient à l'abordage au coude à coude avec les gabiers et les canonniers de l'équipage. Dans les entreprises coloniales d'avant 1904, les « troupes de marine » ne dépendaient pas du ministère de la Guerre mais de celui « de la Marine et des colonies ». Dans les très grands conflits, de 1870-71 et de la « Grande Guerre de 14-18 », la Marine avait créé ses propres unités pour combattre aux côtés des « camarades terriens ». En 39-45, la 2^e DB de Leclerc a intégré le RBFM, Régiment Blindé de Fusiliers Marins. En Indochine, j'ai exercé mes modestes premiers commandements dans les « forces amphibies » aux côtés de la Légion. Les exploits de l'aéronautique navale, notamment à Diên Biên Phu, ont consacré nos engagements solidaires. En Algérie, ce fut la DBFM ; dans la guerre froide et l'OTAN, comme dans les structures interarmées, nous avons eu de nombreuses occasions d'observer nos alliés et de conforter nos propres traditions nationales.

Armées Professionnelles

Après la suppression du service militaire obligatoire et la multiplication des formes non conventionnelles des conflits d'après 1991, les structures interarmées, comme le COS, la DRM et surtout l'EMA, ont renforcé les liens entre nos armées. Au travers des expériences vécues en commun dans les engagements extérieurs les plus divers, nos dirigeants et nos compatriotes ont majoritairement compris que les institutions militaires de la République leur font honneur et méritent pleinement leur confiance.

Lors des attentats du mois de janvier 2015 à Paris, l'opinion leur a spectaculairement manifesté son admiration et son soutien. Sans oublier pour autant les autres membres des « forces de l'ordre », et toutes celles et tous ceux qui, dans le service public aussi bien que dans la société civile, ont fait preuve d'un remarquable professionnalisme en révélant un authentique sens de l'honneur dans le respect de leurs propres valeurs éthiques.

J'appelle donc de mes vœux la renaissance du civisme dans le cadre « armée-nation », prenant en compte nos traditions nationales, les valeurs européennes et les bouleversements maîtrisés de la modernité comme de la mondialisation.



DOSSIER

L'HONNEUR MILITAIRE

PAR LE GÉNÉRAL HENRI CARRARD - PROMOTION « CENTENAIRE DE CAMERONE » (1962-64)

Quand j'étais attaché de défense en Roumanie (1993 - 1996), le pays venait de se libérer de la dictature communiste mais la chape de plomb planait encore sur les mentalités et les comportements.

J'avais proposé à mon correspondant de l'état-major des Armées de faire des tournées dans les écoles militaires pour y prononcer des causeries et m'entretenir en français avec les stagiaires qui apprenaient notre langue. Ce correspondant qui avait un esprit ouvert et du caractère me demanda quel sujet je voulais traiter. Je demandais conseil à un ami roumain, ancien opposant au régime, qui me suggéra de traiter de l'honneur militaire. Ma proposition fut acceptée avec cette remarque : « on ne nous a jamais parlé de cela. »

Je fis donc cette causerie à plusieurs reprises dans les lycées militaires, les écoles d'officiers et même à l'équivalent de notre École de guerre en développant principalement l'idée que l'officier se devait, quelles que soient les circonstances, de ne pas abuser de la force que lui avait confiée le pouvoir civil en temps de paix comme à la guerre. En particulier à partir du moment où le combat était fini le respect des prisonniers et des non-combattants était son honneur.

À cette occasion j'appris l'histoire d'un officier roumain, le lieutenant Fonea, arrivée pendant la Seconde Guerre mondiale. L'armée roumaine avait été engagée en juin 1941 par le Maréchal Antonescu au côté des Allemands contre les Russes. Début 1944 les Allemands

refluaient et avec eux leur allié roumain. Le lieutenant Gheorge Fonea se trouve encerclé avec sa compagnie en bordure de mer sur la presqu'île de Crimée. Il sait qu'il n'a aucune chance et que le lendemain, après avoir épuisé ses munitions, il devra se rendre et partir prisonnier avec ce qui restera de ses hommes vers les camps soviétiques. En fin d'après midi, une vedette allemande passe le long du rivage et son capitaine qui connaît Fonea lui propose de le prendre, lui seul, et de le ramener à Constanta en territoire roumain. Dans le bouleversement de l'époque il sait que personne n'en saura rien, qu'il pourra rentrer chez lui voire même rejoindre son armée et reprendre le combat. Il sait aussi qu'il livre ses hommes sans chef au massacre et à l'emprisonnement le plus dur, peut-être sans retour.

Il refusa cette proposition et resta avec ses hommes. Il ne se rendit le lendemain qu'après avoir vaillamment combattu, fut fait prisonnier avec les survivants de son unité et ne rentra dans son pays qu'après plusieurs années de camps sibériens. Il n'en fut même pas récompensé puisque la Roumanie était devenue un allié des Soviétiques. Sa mémoire et son attitude méritaient d'être rappelées dans le Casoar.



HONNEUR ET SYMBOLIQUE MILITAIRE

PAR LE CHEF DE BATAILLON RÉMI SCARPA - PROMOTION « GÉNÉRAL BÉTHOUART » (2000-03)

« **Honneur, patrie... drapeau sous le feu... »**

Ainsi s'ouvre le chant de la promotion « Général Lalande » de notre École. Ces chants, signature d'une promo, accompagnent longuement une cohorte de saint-cyriens. Avec l'insigne de « sa » promo, le chant demeure une des expressions les plus pérennes de la symbolique saint-cyrienne. Force est de constater que le thème de l'honneur est tout particulièrement présent dans les paroles des hymnes à la gloire de nos parrains.

Honneur, Patrie, Drapeau, trois mots que tout soldat associe naturellement puisqu'ils sont liés par essence au symbole suprême de l'unité militaire : l'emblème, drapeau ou étendard. Voilà bien le cœur de la symbolique militaire, celui autour duquel gravitent toutes les autres expressions, matérielles ou non, de nos traditions. Insignes, attributs, décorations, chants et marches militaires, cérémonies et coutumes sont consubstantiellement liés au symbole de la Nation qui marque l'engagement du soldat sous les armes et qui porte - à l'exception notable de la Légion étrangère⁽¹⁾ - l'inscription « HONNEUR ET PATRIE ».

La symbolique militaire n'a effectivement d'autre but que de magnifier, représenter, et en quelque sorte, « vulgariser » le service de la France aux yeux du soldat. Elle lui donne les repères nécessaires, les balises qui guident son action et qui contribuent à créer chez lui un sentiment d'appartenance à une entité spécifique. En un mot, la symbolique est la charpente matérielle de l'esprit de corps.

Un survol de la symbolique militaire permet d'identifier les représentations de l'honneur en son sein, d'abord dans la liturgie spécifique accordée à l'emblème national. Il ne pourra faire l'économie d'une description des spécificités de l'ordre de chevalerie auquel la vertu que nous étudions dans ce dossier a donné le nom. Enfin, il nous conduira à fouiller les cartons de notre vieille et belle armée pour en extraire les devises, insignes et autres expressions extérieures de l'honneur militaire.

« **Je suis l'image auguste de la patrie »**

Nous sommes en 507, sous le règne de Clovis, premier roi des Francs, à quelques jours de la bataille de Vouillé contre les Wisigoths. Le nouveau roi chrétien se rend au monastère de Noirmoutier pour y vénérer les reliques du moine soldat Saint-Martin, accompagné d'un millier de ses soldats francs saliens. Il se fait remettre la moitié de la chape bleu azur que le saint homme partagea avec un pauvre. Le monarque attache alors la chape à un bâton puis, d'un pas sûr, il sort et brandit sur le parvis ce nouvel emblème à son armée. D'un mouvement d'ensemble, le millier de soldats se redressent, raides, observant le symbole que leur présente leur chef. Tandis qu'apparaît la première de nos trois couleurs, ils viennent à la fois de créer le garde-à-vous et le cérémonial des « honneurs au drapeau ».

Rendre les honneurs aux emblèmes. Nulle cérémonie militaire ne débute ni ne s'achève selon les règles sans que ne soit réédité devant les plis des drapeaux et étendards, le geste du vainqueur de Tolbiac. La plus centrale de nos traditions militaires réside dans cette cérémonie, plus communément baptisée « les honneurs ». Immuable, la cérémonie quotidienne des couleurs procède de la même logique. Faut-il rappeler qu'elle s'est exportée hors du monde militaire ? Dans certaines écoles civiles, les élèves rendent de manière hebdomadaire le salut au drapeau⁽²⁾. Au cœur du scoutisme, les couleurs nationales sont également amenées ou levées au son des Honneurs : « Chevalier saluant les couleurs, sonne, sonne éclaireur, sonne les Honneurs ! »... Sait-on encore dans nos rangs que la sonnerie « Au Drapeau » est liée à des paroles explicites : « Saluons le drapeau, image de la patrie, pour lui sans dire un mot faisons nous trouver la peau. Sans jamais le rendre, non, non jamais, même au plus fort et sachons le défendre jusqu'à la mort ! » ? Le ton est fixé. L'honneur du soldat français est de mettre sa peau au bout de la hampe du drapeau, de mourir s'il le faut pour cette étoffe sacrée où la Patrie est matérialisée. Songeons au colonel Desgrées du Loû chargeant le 24 septembre 1915 en Champagne à la tête



de ses fantassins du 65^e régiment d'infanterie, le drapeau à la main avant de tomber glorieusement. Jusqu'à la dissolution de l'ancien régiment de « Sonnenberg » en 1958, l'emblème portera une goutte de sang sur la soie blanche... L'honneur des armes, de la mort au combat pour les couleurs françaises, était ainsi symbolisé pour tous ceux qui étaient présentés au drapeau.

On ne peut terminer cette courte évocation de la symbolique de l'honneur autour du drapeau sans rappeler qu'il s'agit de l'*alpha* et de l'*oméga* du service d'un homme d'armes. On ne devient réellement soldat que lorsque l'on a été présenté au drapeau. L'adieu aux armes se fait sous ses plis. Ce sont sous ces mêmes trois couleurs que reviennent les corps des soldats tombés au combat sur des terres lointaines et c'est en présence de l'emblème de leur unité que leur sont rendus les derniers honneurs...

(1) Dont on sait que les emblèmes sont porteurs de l'inscription « HONNEUR ET FIDELITE »

(2) On ne s'étonnera pas que la Nation s'interroge sur la pratique de cette cérémonie en des temps où l'autorité peine à se faire respecter...

DOSSIER

L'honneur au bout d'un ruban

En octobre 1792, la Convention, dans sa volonté d'éradication des symboles du passé, tordait le cou à toutes les décorations de l'Ancien Régime, abolissant jusqu'à la « Décoration Militaire » (ex-ordre de Saint-Louis) que les révolutionnaires interdirent même à Louis XVI d'arborer. L'égalité étant érigée en principe sacré, rien ne devait permettre de distinguer le soldat, hormis le champ de bataille lui-même. C'était compter sans Bonaparte...

Le fondateur illustre de notre École décide à son retour d'Orient qu'il « sera donné des récompenses nationales aux guerriers qui auront rendu des services éclatants en combattant pour la République. » Ce furent d'abord les armes d'honneur qu'il décernait en personne et qui jouèrent rapidement d'un prestige significatif au sein de son armée. Mais le futur empereur avait une autre idée en tête : la création d'un ordre, héritier caché de l'antique chevalerie, pour récompenser les mérites éminents rendus à la patrie. La suite est bien connue et en mai 1802, la Légion d'honneur est née. Son ruban rouge rappelle l'ordre de Saint-Louis et ancre la prestigieuse décoration dans l'histoire de notre pays. Faut-il rappeler qu'elle récompense d'emblée tant les mérites civils des grands serviteurs de l'État que ceux des combattants au feu⁽³⁾ ? Le 15 juillet 1804, les premiers insignes sont décernés dans l'église des Invalides après une messe célébrée par le légat du Pape. Celle-ci s'achève par cette historique harangue : « *Honneur ! Patrie ! Napoléon ! Soyez à jamais la devise sacrée de la France et le gage de son éternelle fidélité !* »



Initialement destinée à distinguer les mérites individuels, la Légion d'honneur devient en mars 1815 une récompense collective lorsque l'empereur, durant les Cent-Jours, décide que les villes de Chalon-sur-Saône, Tournus et Saint-Jean-de-Losne l'arboreront sur leurs armes pour la conduite qu'elles ont tenue lors de la campagne de 1814. Napoléon III fait entrer, lors de la campagne de Crimée, les premiers corps de troupe dans la Légion d'honneur en décidant le 14 juin 1859 que tout régiment ayant pris un drapeau à l'ennemi porterait la prestigieuse croix au-dessous de son aigle. Les deux premiers drapeaux ainsi honorés furent ceux du 2^e Zouaves et du 76^e d'infanterie. Ceci revenait cependant à récompenser collectivement un acte souvent individuel. La Troisième République décidera alors de conférer cet honneur à plusieurs régiments pour un ensemble d'actes de guerre, pratique que la création de la Croix de guerre, lors de la Grande Guerre, allait réglementer et codifier avec la création en 1915 de la fourragère, remise aux régiments ou bâtiments de la Marine selon le nombre des citations à l'ordre de l'Armée obtenues (2 à 3 citations : fourragère aux couleurs de la Croix de

Guerre ; 4 à 5 citations : aux couleurs de la Médaille militaire ; 6 à 8 : aux couleurs de la Légion d'honneur...). Distinguons donc bien la remise de cette fourragère rouge de celle de la croix au drapeau. Ainsi, exemple parmi bien d'autres, le 2^e régiment étranger de parachutistes arbore la fourragère rouge au titre des six palmes obtenues en Indochine, mais pas la « rouge » elle-même, tandis que le 152^e régiment d'infanterie a reçu les deux distinctions (Légion d'honneur attribuée par décret en 1919 et fourragère rouge en 1918 pour ses six palmes lors de la guerre).

Ainsi, la magnifique décoration au chatoyant ruban rouge a-t-elle été remise à 67 villes, 26 écoles militaires, 50 régiments et emblèmes, 25 écoles civiles et 4 collectivités. Avec elle, les armées de France rendaient perceptible l'honneur dans une tradition ancestrale des gens d'armes, celle de distinguer par un signe visible de tous, paré d'une gloire toujours vivace, malgré bien des dérives et des débats dont l'intensité témoigne en réalité de la pérennité du symbole.

L'honneur dans les marques extérieures

Depuis qu'il porte les armes de la Nation, le soldat chante, parade et s'attache aux symboles de son état. Ceux-ci se sont développés tout au long de notre histoire militaire, prenant de nos jours des formes très diversifiées : marches et chants militaires, insignes et devises, fanions et attributs variés... Dans ce panel de « représentations », chères aux sociologues, la famille militaire place plus ou moins discrètement l'honneur au cœur du processus d'identification, essence même de la symbolique.

On le constate d'abord dans l'art musical militaire. La plupart des régiments (lorsque chacun avait encore une musique régimentaire) avait « leur » marche. Celle-ci portait souvent le nom « Honneur au X^e régiment ». Ainsi, on peut encore entendre jouer par les cuivres de nos musiques militaires des airs martiaux comme « Honneur au 146^e », « Honneur au 3^e RCA », « Honneur au 9^e RCP ». Ce qui est vrai des marches et fanfares se vérifie plus encore dans les chants de nos armées. Saint-Cyr cultive, fort heureusement, encore et toujours, le chant comme vecteur de la cohésion. Déjà mentionnés, les chants de promotion véhiculent la vie, les exploits des parrains de nos chères promos. Ils se font l'écho d'un parcours de soldat, d'officier et d'homme. « *Honneur au résistant débordant de courage* » pour le commandant Morin ; « *Servir avec honneur est la plus chère vertu* » du capitaine Hamacek ; « *Haut les cœurs, jeunes cyrards car l'Honneur souffle sur nos casoars* » proclament fièrement les filleuls du capitaine Beaumont ; « *L'honneur de ce nom adoube la promotion* » chantent les jeunes de la Castelnau...

Dans les devises et les refrains des régiments, l'honneur est moins présent. L'humilité de nos vieilles troupes se reflète probablement dans cette pratique, les emblèmes de ces corps étant déjà chargés d'honneurs. On trouve alors plus fréquemment des références au combat, à la victoire, à la gloire des armes. Notons cependant quelques occurrences comme dans la devise

(3) « *L'Armée, c'est la Nation. Si l'on distinguait les honneurs en civils et militaires, on établirait deux ordres tandis qu'il n'y a qu'une Nation* »

du 81^e régiment d'infanterie « *Fidelitate et Honore* », le refrain du 84^e « *...sachons nous battre avec honneur, comme eux un contre dix* ». Reflet des traditions des régiments, les insignes métalliques sont très liés à leurs passés, aux gloires de leurs drapeaux et étendards et en sont en quelque sorte le reflet sur la poitrine de chaque soldat comme la fourragère. L'honneur y est discret, mais il est là ! Il est dans chaque symbole des hauts faits du passé.



Cette rapide revue mériterait bien des compléments. Son auteur espère qu'elle aura convaincu les lecteurs de la richesse de notre symbolique et son lien étroit avec l'honneur militaire que célèbre ce dossier. Alors, conservons-les pieusement, ces signes discrets ou éclatants, humbles ou clinquants de la gloire de nos armes, ils sont l'éclat matériel -toujours nécessaire- de notre flamme, de notre vocation au service des armes de la France.

Tels nos chers plumets, « *ne les rejetez pas comme une chose vaine, le jour où vous aurez votre épauvette d'or. La fortune aidant, si des feuilles de chêne ceignent votre képi, conservez-les encore...* »



COMMUNIQUÉ

« La Saint-Cyrienne a besoin de vous »

La pérennité et l'efficacité dépendent de sa situation financière. La Saint-Cyrienne, association reconnue d'utilité publique, a qualité pour recevoir les dons et legs qui lui sont faits en argent et en nature. Elle attend votre soutien.

*Prenez rendez-vous avec le Délégué Général, le général Michel Perrodon ;
avec le Président de la commission d'entraide, le général Saint-Macary ;
avec le Président, le général Dominique Delort ;
avec l'un des trois vice-présidents, le général François Compain, le colonel Thierry Clément,
le colonel Tony Mouchet.*

Vous aiderez la Saint-Cyrienne, la communauté des Saint-Cyriens, n'attendez pas !

Formule des legs destinés à l'Association (exemple)

La formule ci-dessous insérée dans des dispositions testamentaires suffit pour assurer l'exécution des dernières volontés du donateur.

« Je donne et lègue à la Saint-Cyrienne, « Association Amicale des Elèves et des Anciens Elèves de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr », dont le siège social est situé 6, avenue Sully Prudhomme - 75007 Paris, la somme

*de..... ou tels objets..... ou tels immeubles.....
Nets de tous droits. »*

A, le.....

Signature

DOSSIER

SERVIR LA PATRIE AVEC HONNEUR

PAR LE CHEF DE BATAILLON JEAN-NOËL BASS - PROMOTION 1998 DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Servir la patrie avec honneur, voici la boussole morale pour le militaire en opérations... et pour la nation qui lui donne sa mission.

Le militaire est tenu individuellement de désobéir à un ordre manifestement illégal. Telle est la réponse du Code de la Défense au dilemme entre la discipline, force des armées, et la volonté de prévenir l'exécution obéissante de nouvelles atrocités de masse.

« Manifestement illégal », au regard de quels critères ? Les lois édictées par un État s'affirment souvent autonomes par rapport à toute loi « naturelle » supérieure. Rien ne les empêche de dévier. Les dictatures détournent aussi les lois à leur profit, avant ou après la prise du pouvoir.

Or, le droit des conflits armés, enseigné aux militaires, apprend ce qu'il est permis ou non de faire à autrui en opérations. C'est bien ici qu'est située implicitement la référence. Plus qu'apprendre par cœur de nombreux paragraphes, l'on demande au soldat de faire appel à sa conscience. Comment l'éclairer utilement, avec des balises simples et fiables ?

« Honneur » et « Patrie » sont écrits au revers de presque tous les drapeaux des régiments⁽¹⁾, et sont gravés sur tous les bâtiments de la Marine nationale. **Toutes ces règles peuvent se résumer à une règle simple : servir sa patrie avec honneur.** Éduquer à l'honneur dès le temps de paix prépare la bonne tenue et la réussite de nos troupes en opérations.

Servir revient à renoncer à une part de soi-même : la soif de gloire, de rétributions et avantages ne doit pas prendre le pas sur le don fait à la collectivité. Pour le soldat, servir est le consentement à risquer sa vie pour sa patrie. De plus, il renonce à toute activité politique ou syndicale, afin de préserver l'impartialité des armées. La nation en est-elle pleinement consciente en retour ? Plus largement, qui sert encore son pays en offrant une part de lui-même à la collectivité, pour le bien commun ?

Le soldat sert sa patrie. Il obéit au Président de la République, chef des armées, qui détient la légitimité populaire à travers le suffrage universel direct. Mais il sert aussi et surtout un peuple. Il honore et défend « l'héritage laissé par nos pères », la patrie, et l'enrichit. En recevant et portant les traditions, il apprend ce que nous devons de liberté et de grandeur au prix que nos anciens ont payé. De même, nous devons notre propre vie à nos parents, quelles que soient les difficultés familiales. La plupart des cultures côtoyées en opérations considèrent qu'honorer ses parents est un principe fondamental et concret. Le soldat est donc bien placé pour comprendre ce lien sacré d'humanité. Il peut comprendre certaines motivations d'un adversaire lorsqu'il sert sa propre patrie.

Le soldat sert avec honneur. L'honneur est le guide qui garantit la grandeur du soldat et de la nation qui lui confie sa mission, maintenant et devant les générations futures. Ce guide permet au soldat d'exercer sa conscience pour discerner si une action est bonne ou mauvaise, spécialement dans les contextes difficiles.

L'honneur pourrait apparaître démodé dans une société moderne, et hors de propos dans la mesure où il n'est pas défini par les lois de la République. Faut-il l'écarter ? S'en affranchir mène les armées et leur pays à la violence et son cortège de désolation. Le soldat ne peut donc faire l'économie d'agir avec honneur, et d'agir pour que l'honneur, utilement éclairé par la vertu, retrouve sa place dans les pays en proie au chaos et à la violence. Telle est notamment l'exigence des missions de pacification au cœur des populations, pour que la force conserve sa fragile légitimité.

Comment agir avec honneur ? En considérant l'autre comme égal en dignité, même si la force doit être utilisée contre lui lorsqu'il est identifié comme adversaire ; et par conséquent, en le traitant comme l'on souhaiterait être traité, avec des « principes d'humanité ».



La prise de la tour Malakoff par Horace Vernet

(1) « Honneur et Fidélité » dans la Légion étrangère.

L'honneur condamne le vol. Même si les siècles ont illustré l'appât du butin, gloire des légions romaines, pactole de l'État islamique pillant la banque de Mossoul. À l'échelle des pays, le vol s'appelle prédation des ressources et des territoires d'un voisin. Certes, des revendications ethniques sont à prendre en compte, sous peine de laisser germer les guerres de demain. Mais lorsque la nation est pervertie en « Être suprême » auquel chacun est tenu de rendre un culte, la violence ne connaît plus de limite. Ainsi fit l'Allemagne national-socialiste : captation de l'Autriche et des Sudètes dans le giron national, conquête des territoires à l'est avec élimination des peuples autochtones désignés comme inférieurs...

De même, l'honneur ne tolère pas la violence faite aux populations civiles, et notamment aux femmes. Or, ce sont pourtant encore les premières victimes des conflits, et les femmes sont encore souvent considérées comme faisant partie du butin du vainqueur. Quand ces exactions ne sont pas carrément utilisées comme moyen de pression contre un ennemi...

L'honneur commande de ne pas mentir. Certes, la surprise et la ruse sont admises et même recherchées afin de gagner la bataille à un moindre coût. Mais la perfidie est assimilable au mensonge et déshonorante comme telle : camouflage de combattants dans un convoi sanitaire ou humanitaire protégé par les conventions, ... Cela doit alors servir à discréditer le combattant irrégulier que nous combattons, et à le couper de l'appui des populations.

L'honneur commande d'honorer la parole donnée, particulièrement dans les sociétés de tradition orale. S'engager envers certains acteurs locaux (parfois des factions armées) impose de peser avec précaution la parole qui leur est donnée. Agir à l'encontre d'une parole donnée (et de liens de confiance noués) a posé un réel problème de conscience à Hélié de Saint-Marc, et à un certain nombre de soldats de sa génération.

Surtout, l'interdiction de tuer pose un dilemme, somme toute salutaire, au soldat. Même s'il porte un mandat pour servir les armes de la France et exercer la violence légale, le soldat est tenu de longuement réfléchir à ce que signifie la maîtrise de sa force. Il doit discriminer le combattant du non-combattant, tâche souvent ardue. Il connaît le prix du sang et sait que la guerre n'est pas un jeu. Et il a parfois bien besoin de l'écoute de l'aumônier lorsque les horreurs qu'il a vues font monter colère, voire instinct de vengeance.

Le soldat est confronté en opérations au malheur et à la mort qu'il risque, qu'il donne et dont il est témoin. Il est bien placé pour comprendre et respecter le fait religieux qu'il rencontrera : il partage la vie de tant d'hommes et femmes qui recherchent ce qui est au-delà de notre finitude. C'est pourquoi il devient normal que le culte puisse les réunir dans un espace sacré (des lieux et un jour particulier chaque semaine) : un espace protégé des ambitions matérialistes et des appétits de pouvoir, rempart contre les régimes tentant de prendre la place de Dieu en se faisant rendre un culte...

Servir sa patrie avec honneur est donc un guide simple et sûr pour le combattant individuel. Il l'est aussi pour le décideur qui engage l'action au niveau collectif et au nom du peuple dont il tient son pouvoir. Et si notre nation se le réappropriait ?



Chef de bataillon Jean-Noël Bass - Officier de l'arme du Génie, issu de la promotion 1998 de l'École Polytechnique, le CBA Bass a servi au 17^e Régiment du génie parachutiste, puis à l'Unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité Civile n°1. Il est stagiaire à l'École de Guerre

COMMUNIQUÉ

L'ANNUAIRE DES PROMOTIONS DE L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR 2015 EST PARU



L'annuaire de la Saint-Cyrienne, nouvelle version, est disponible.

Prix de vente :

• *Avant le 1^{er} juillet 2015*

Retiré au siège : 20,00 €

Par courrier, frais de port inclus : 25,00 €

• *Après le 1^{er} juillet 2015*

Retiré au siège : 20,00 €

Par courrier, frais de port inclus : 35,00 €

Envoyez votre règlement par chèque à l'ordre de

« La Saint-Cyrienne », en précisant votre nom et adresse.

Il sera livré à partir du mois de juillet.

Pour tout renseignement :

Tél. 01 44 18 61 00 – Mail : secretariat@saint-cyr.org

Tél. 01 44 18 61 05 – Mail : fichier@saint-cyr.org